

COLLOQUE “VIE NOUVELLE “

LE PERSONNALISME AUJOURD’HUI: AU-DELA DE MOUNIER

2-3 AVRIL 2005

Corps et Environnement Pour une personnalisation de la nature

“ Corps, mon vieux compagnon
Nous périrons ensemble.
Comment ne pas t’aimer
Forme à qui je ressemble
Puisque c’est dans tes bras
Que j’êtreins l’univers ”¹

Ce texte de Bachelard exprime amour et tendresse pour cette incarnation que je suis: “mon corps, mon être, ô toi, mon prochain, mon moi-même” ! Cette chair, par laquelle je m’éprouve moi-même comme vivant, sentant, pensant, souffrant, est-ce vraiment moi ? Et ce moi, est-il à moi ? Cette chair, est-elle ma personne ? Vais-je limiter ma personne à la surface de mon corps ? Dans ce cas, comment comprendre Paul Valéry affirmant que “ce qu’il y a de plus profond en l’homme, c’est sa peau” ? Autant dire alors avec Descartes que “je ne suis pas seulement logé dans mon corps comme un pilote en son navire” (6ème Méditation). En effet, comme le note E. Mounier dans son troisième chapitre du *Traité du Caractère*, “la continuité entre nos grands appareils organiques et les milieux correspondants, mise en évidence par la médecine moderne, rend bien difficile la distinction absolue d’un ‘intérieur’ et d’un ‘extérieur’ organiques. Elle a moins de sens encore du point de vue des totalités psychiques qui élargissent notre corps jusqu’aux limites toujours plus étendues de notre puissance : un pilote de ligne dispose d’un vaste corps ailé qu’il sent vibrer jusque dans l’intimité de ses membres : son avion ; l’astronome projette le sien jusqu’aux étoiles. Il n’y a donc aucun paradoxe à faire de notre corps un milieu parmi les autres, partie originale mais intégrante de l’ambiance générale “². Je vibre ainsi de tout mon être avec le monde auquel-je participe, dans cet espace auquel je suis vouée, à partir de ce petit canton d’univers terrestre dont j’ai reçu mon sang, ma langue, ma culture, dans ce temps donné de l’histoire des hommes. Cette réalité que j’appelle *mon corps* n’est pas n’importe quel corps au sens où je peux parler de corps céleste, de corps

¹ Gaaston BACHELARD, *La poétique de l’espace*, 1957.

² Emmanuel MOUNIER, *Œuvres*, Tome II, *Traité du Caractère*, Seuil, Paris, 1961, p. 114.

social, ou même par transposition d'un vin qui a du "corps". Lorsque j'évoque mon corps, je semble signifier un type de présence singulière, inédite, en même temps que reliée, conjointe à celle des autres présences proches ou lointaines. Ne suis-je pas alors en mesure alors de répondre à la question : **mon corps et son environnement m'appartiennent-ils ou bien plutôt suis-je pour eux, donnée, adonnée à leur présence que je peux éprouver comme un appel ? Autrement dit, le sens de notre existence incorporée n'est-il pas à chercher dans la coresponsabilité de nos actions, dans la confrontation de nos libertés créatrices régulées par l'éthique et le droit, libertés sans cesse à convertir parce que destinées à faire grandir en chacun et en tous l'humain personnalisé ? Une vision personnaliste de la nature incarnée ne nous invite-t-elle pas à trouver des modes de vie et d'action qui respectent à la fois la dignité du corps humain, du corps social et du corps cosmique en lequel nous nous mouvons et respirons ?**

Mon corps : une réalité complexe

“ Tout en étant notre chair et notre sang, le plus inéluctable de tous nos milieux, notre corps est, en un sens aussi le plus lointain“, poursuit Mounier dans son *Traité du caractère*³. En même temps, je ne peux pas soutenir que ce corps a une réalité totalement autonome, puisque, lorsque je veux signifier un engagement total de mon être, un don extrême, j'utilise l'expression “corps et âme”, l'homme complet. **C'est dire la complexité de la relation à mon propre corps.**

Si je suis tentée d'affirmer : **mon corps, c'est moi**, je ne peux pas me servir de lui à ma guise, comme d'un instrument qui m'appartiendrait de toutes pièces, comme si je pouvais en faire un commerce, une marchandise qui suit les fluctuations de la Bourse. Le corps humain est reconnu par le droit comme indisponible, “res extra-commercium”, il n'est pas un bien que l'on peut transmettre, il ne peut pas faire l'objet d'un droit patrimonial. D'où la condamnation des trafics d'organes qui peuvent sévir dans les pays pauvres à destination des pays riches. Et pourtant, ce corps est constitué d'éléments détachables (cheveux...qui peuvent être vendus), sang, lait, moelle épinière, qui peuvent être donnés à autrui).

Puis-je alors considérer **mon corps comme une machine que je dois entretenir**, comme une sorte de mécanique plus ou moins bien huilée, dont je pourrais remplacer les éléments quand ils sont usés, avec l'espoir secret d'une immortalité promise par les progrès des techniques médicales ? Puis-je le forger comme une sorte de double, d'*alter ego* , qui deviendrait un faire-valoir de la société de consommation, en le rendant adéquat aux signes valorisés de notre époque ? Il risquerait alors de sombrer dans le paradoxe

³ Idem.

d'un narcissisme moderne qui traduit, comme l'écrit David Le Breton dans son ouvrage *Anthropologie du corps et modernité*, "une distance envers soi-même, un calcul qui convertit le sujet en opérateur, faisant de son existence et de son corps un écran où agencer favorablement des signes"⁴. On pourrait parler alors de mise en scène du corps qui se fait à lui-même son propre cinéma.

Mais je pourrais aussi, à l'opposé des positions précédentes, **considérer mon corps comme "mon frère âne"**, ainsi que le nommait François d'Assise, avec ce mélange d'humour et de tendresse. Ce qui indiquait, comme le précise Mounier, "entre moi et mon corps, le sens d'un équilibre humain de supérieur à subordonné que l'on pourrait appeler une paternité inclinant vers une fraternité"⁵.

Ce qui résulte de ces attitudes, c'est **l'idée que l'homme est d'une part un être naturel marqué par de nombreux déterminismes, d'autre part qu'il n'est pas totalement soumis à cette nature, qu'il la transcende, puisqu'il peut la penser, l'interroger, et même s'appuyer sur elle pour devenir plus libre**. En effet, écrit encore Mounier, "chaque déterminisme nouveau que découvre le savant est une note de plus à la gamme de notre liberté. Tant que furent ignorées les lois de l'aérodynamique, les hommes rêvèrent de voler ; quand leur rêve s'inséra dans un réseau de nécessités, ils volèrent. Sept notes sont un étroit registre : et cependant sur ces sept notes, plusieurs siècles d'invention musicale se sont déjà établis⁶. C'est dire la capacité créatrice de l'homme qui donne à chaque existant incarné un visage unique, (*prosôpon*, *persona*) révélateur sa personne.

Au-delà du masque qu'il donne à voir, au-delà du drame ou de la comédie qu'il joue sur la scène sociale, le visage interpelle par sa proximité et son étrangeté. Il manifeste que mon existence incarnée me personnalise, en ce sens que mon corps n'est pas un objet parmi les objets, le plus proche des objets. C'est pour Mounier une seule et même expérience que de se percevoir comme existant subjectivement et existant corporellement. **"Je ne peux pas penser sans être et être sans mon corps : je suis exposé par lui, à moi-même, au monde, à autrui...Refusant de me laisser entièrement transparent à moi-même, il me jette sans cesse hors de moi, dans la problématique du monde et des luttes des hommes....Il est le médiateur omniprésent de la vie de l'esprit"**⁷, c'est-à-dire de ce qu'il y a en moi de plus irréductible, à savoir la vie personnelle. La personne, volume global de l'homme, impossible à circonscrire, irréductible à ses actes, à la fois chair et langage, est ouverture, disponibilité et maîtrise, dans un rapport dialectique d'échange et d'ascension avec la nature.

⁴David LE BRETON, *Anthropologie du corps et modernité*, PUF, Paris, 1990, p. 174.

⁵ Emmanuel MOUNIER, *Traité du caractère*, op. cit., p. 585.

⁶Emmanuel MOUNIER, *Le personnalisme*, PUF, Que sais-je ?, p. 23.

⁷ *Idem* p. 28.

Pour une nature en voie de personnalisation

Etre incarné immergé dans la nature, l'homme en émerge en la transformant par la production, fruit de son activité personnelle. En inventant des outils, prolongement de son corps, puis en les reliant en un système de machines, l'homme s'invente un corps nouveau, tout-puissant, qui peut aussi bien libérer des servitudes naturelles que produire de nouvelles aliénations. La nature habitée par l'homme est toujours tissée d'artifices.

E. Mounier rejette aussi bien le mythe matérialiste d'une nature, sorte de "Personne impersonnelle" aux puissances illimitées, que le romantisme qui la représente comme une Mère bienveillante, sacrée, immuable, qu'on ne saurait toucher ou transformer. Dans les deux cas, l'homme serait soumis à une sorte de fiction impersonnelle. Or si l'être humain est, comme le dit Vercors "un animal dénaturé" qui fait deux avec la nature, il se singularise par sa capacité à se libérer de tout pouvoir tyrannique et discrétionnaire. L'univers n'est pas matière à possession et à domination.

En effet, comme l'écrit Mounier, " l'homme n'est pas créé pour posséder les choses et développer sur elles son instinct de puissance, mais d'abord, dit la Genèse, pour les nommer, c'est-à-dire pour introduire avec elles un dialogue en *tu.*, et puis pour les orienter à Dieu en même temps que lui-même. Ses rapports avec elle ne sont pas de maître à esclave, mais de fraternité d'origine et de destin : mon frère soleil, ma sœur la lune disait St François, non pour réjouir la sentimentalité des demoiselles, mais par l'inspiration d'une profonde métaphysique. C'est alors que la nature obéit et ne dévore plus son maître, que les montagnes se mettent en marche et que le loup de Gubbio vient lécher les sandales du saint. La nature n'est pas la propriété de l'homme"⁸.

Ce texte, d'une actualité brûlante, a été rédigé en 1940. Il aurait pu servir d'en-tête aux déclarations récentes des Eglises sur le respect et la sauvegarde de la création. Le XXIème siècle sera celui de grands défis concernant l'environnement et la survie de notre planète. L'homme apparaît comme l'un des plus grands prédateurs qui ne s'occupe guère des générations qui suivent.

Non seulement le productivisme valorisant le court terme et les gains immédiats, mais la possible croissance démographique de la population mondiale laissent prévoir de nombreuses difficultés pour nos descendants : pénurie d'eau potable, désertifications, multiplication de la pollution, pour ne citer que quelques exemples. Certains parlent même d'une troisième révolution industrielle, celle des biotechnologies, des nanotechnologies et des technologies de l'information qui, certes offrent des possibilités inédites de gestion de l'environnement, mais font apparaître aussi de nouveaux risques, liées entre autres au clonage, aux organismes génétiquement modifiés etc... Dans ce contexte comment mettre

⁸E. MOUNIER, "Feu la chrétienté", in *Œuvres*, tome III, p. 591.

en œuvre une véritable “ personnalisation de la nature ” (pour reprendre l’expression de Mounier) correspondant à une croissance de personnalisation pour chaque être humain ?

Il faut d’abord regarder et affronter la réalité telle qu’elle se présente. Les hommes ont toujours éprouvé quelques vertiges devant les découvertes de la science ou les performances de la technique. Pour autant, l’inquiétude et la conscience aiguë des risques que peut engendrer une sorte de mutation de l’humain, ne nous dispense pas de réfléchir et de proposer des actions qui visent le long terme.

Une action éducative d’abord : S’il n’est aucune malédiction qui frappe la prolifération des techniques dont beaucoup permettent d’améliorer l’existence quotidienne, la vigilance cependant s’impose. Les hommes, en effet, semblent ainsi faits que lorsqu’ils ont les moyens techniques de produire et de fabriquer des objets, de découvrir de nouveaux territoires, ils le font même au prix de la mort, comme si la curiosité inlassable de l’homme le poussait sans cesse à explorer tous les possibles pour en jouer et en jouir. C’est peut-être la manifestation de ce qu’on nomme l’*ubris*., la démesure. Dénoncer cette attitude ne suffit pas. Il convient donc plutôt d’**orienter en amont**, par une volonté d’**éduquer** les jeunes générations au respect, à la retenue, à la maîtrise des instincts de domination. Apprendre aux enfants à user sans abuser suppose une éducation au discernement. L’apprentissage de la responsabilité dans un dialogue où les personnes n’hésitent pas à s’affronter dans la confiance et la convivialité, peut permettre de se considérer soi-même comme “ gérant ” et non comme seigneur et maître de la nature et de la vie.

Il s’agit là d’une véritable conversion pour nos sociétés occidentales dont l’économie est fondée sur la course au profit. D’où l’importance d’une **volonté politique** qui invente des espaces de dialogue et des instances de décision à l’échelle de la planète, ce qui déjà tente de s’élaborer plus ou moins laborieusement dans le cadre par exemple des Conférences de Stockholm (1973) et de Rio de Janeiro (1992)⁹.

Adopté depuis 1997, c’est le 16 février 2005 qu’est entré en vigueur, **le protocole de Kyoto**, dans une certaine morosité, à cause du refus des USA, plus grand pollueur de la planète. Il aura fallu 7 ans et le ralliement tardif de la Russie pour arriver à la phase d’application.(réduction de 5,2% des émissions de gaz à effet de serre (GES), entre 2008 et 2012); 141 pays se sont entendus pour trouver des moyens de lutter ensemble contre ce phénomène qui hypothèque la vie des générations futures.

L’action visant à une “personnalisation de la nature dans le sens de ce que prônait Mounier, est à mener selon deux directions : **sur le plan de l’existence personnelle et de**

⁹ Ces conférences ont reconnu et adopté le concept de “ développement durable et le fameux “ principe de précaution”.

l'exercice de la liberté responsable de chacun, il s'agit de repenser radicalement sa manière de vivre, tant en ce qui concerne la nourriture (dans une société de gaspillage, apprendre à faire l'expérience de la frugalité) qu'en ce qui concerne les moyens de déplacement ou les propositions multiples d'une société de gadgets. (cf. Exemple des portables)

Comme le dit Jean-Paul II : “ Il n'est pas juste qu'un petit nombre de privilégiés continue à accumuler les biens superflus en dilapidant les richesses disponibles, alors que des multitudes de personnes vivent dans des conditions de misère au niveau le plus bas de la vie ”.

Quant à la société civile et politique, il est possible, sur le plan local et régional, dans la gestion des villes, sur le plan des communautés nationales d'innover en matière de transport public, d'urbanisme, de traitement des eaux ou des ordures, sans oublier les améliorations souhaitables de la législation.

Mais les immenses défis à relever doivent tenir compte de l'interdépendance des problèmes auxquels est confrontée toute l'humanité, en particulier les problèmes de la Paix , de la Justice et des Droits de la personne humaine. Sans doute les femmes, au côté des savants (cf. Jean-louis Etienne et l'inventaire de la biodiversité sur la petite île de Clipperton, au large du Mexique, dans le Pacifique), ont-elles un rôle particulier à jouer dans l'insistance sur la prise de conscience des enjeux humains et vitaux de la préservation des espèces.

Nous sommes loin d'avoir découvert toutes les implications de la notion de personne sur le plan de l'éthique fondamentale et appliquée. Peut-être faudrait-il développer une esthétique de **la beauté** qui permettrait de réconcilier l'action et la contemplation, favorisant ainsi une attitude de désappropriation vis à vis de la création. Si “ l'on ne possède que ce qu'on donne ou ce à quoi on se donne ”, vouloir restituer à l'environnement la place qu'il mérite comme condition communautaire d'une vie humaine plus juste, c'est peut-être entendre la parole de Saint-Exupéry : “ Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ”.

Le chemin de personnalisation est celui d'une liberté combattante qui reste forte et vigilante malgré les échecs, suppose cet “ optimisme tragique ”, qui fait du personnalisme de Mounier un appel d'une brûlante actualité contre tous les “désordres établis”.

Pour combattre et refuser les désordres établis de notre village "terre":

— le libéralisme sans foi ni loi qui réduit le corps et la nature à une marchandise indéfiniment monnayable,

— l'atomisation de l'individu qui dissout les actions dans une effervescente mobilité sans finalité

— la folie du court terme, de la vitesse, de l'urgence qui épuise les corps, détruit la nature et annihile l'esprit créateur,

— les mensonges de la réussite sociale qui ne vise que le paraître, l'apparence et conduit un grand nombre de nos contemporains au suicide ou à la dépression,

Personnalistes de tous les continents, unissons-nous !

Marie-Etiennette Bély
Faculté de Philosophie
Université Catholique de Lyon